

Date : _____ N° de demande : 20____ - _____

Par : _____ N° de reçu : _____

Demande de certificat d'autorisation | PRÉLÈVEMENT D'EAU (PUITS)

Sur l'ensemble du territoire, quiconque qui désire procéder à l'installation ou le déplacement d'un système de prélèvement d'eau doit obtenir au préalable un certificat d'autorisation conformément aux dispositions du règlement numéro 2021-06.

Attention : Toute information requise manquante pourrait retarder le traitement de votre demande.

Demandeur

Nom : _____ Propriétaire : ☐ Mandataire : ☐

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Emplacement

Matricule : _____ Lot : _____

Adresse : _____

Dates et valeur du projet

Date de début : _____ Date prévue de fin : _____ Valeur : _____ \$

Puits

Type de puits retenu : _____ Puits scellé : ☐ Oui ☐ Non

Exécutant des travaux

Nom : _____ No RBQ : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Responsable du projet

Nom : _____

Téléphone : _____

Précisions

Documents à fournir

- ☐ **Rapport du puisatier** décrivant le type d'installation de prélèvement d'eau et/ou des travaux projetés;
- ☐ Un **plan à l'échelle** montrant la localisation de l'installation de prélèvement d'eau, des bâtiments, des limites de propriété, des installations septiques (incluant celles des voisins), des cours d'eau, des activités agricoles, des zones à risque et tout autre facteur pouvant influencer son implantation;
- ☐ S'il s'agit d'un puits scellé, la **soumission du professionnel** en la matière;
- ☐ Procuration (si le demandeur n'est pas le propriétaire)



Suivant la réalisation des travaux, le requérant devra fournir une attestation que l'installation de prélèvement d'eau respecte les exigences de la Loi sur la qualité de l'environnement et ses amendements tel qu'édicte dans le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

Tarif

Les frais de **70 \$** sont encaissés lors de la demande de permis et ne sont pas remboursables, et ce, en conformité avec le règlement sur les permis et certificats en vigueur.

Information concernant le dépôt de votre demande

Le présent formulaire doit être dûment rempli et signé et doit être déposé au Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Municipalité avec les plans et documents requis par les règlements d'urbanisme. Tous plans ou documents autres qui sont nécessaires à l'étude de la demande peuvent être exigés.

Nous communiquerons avec vous afin de compléter la demande et de vous informer lorsque le permis ou le certificat d'autorisation sera prêt.

Pour nous joindre :

Municipalité de Rawdon

Téléphone : 450 834-2596

www.rawdon.ca

3647, rue Queen, Rawdon (Québec) J0K 1S0

Télécopieur : 450 834-3031

urbanisme@rawdon.ca

Signature du demandeur

Je soussigné(e) _____ déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que si le permis ou le certificat d'autorisation demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements municipaux en vigueur et aux lois pouvant s'y rapporter. Je comprends que cette demande ne constitue en aucun temps une autorisation d'effectuer les travaux demandés.

Date : _____

Signature : _____
(propriétaire ou procureur fondé)